

# Certificat de compétence Conseil spécialisé des organismes de la filière agricole

## Présentation

### Publics / conditions d'accès

Public concerné :

- candidats (actifs ou demandeurs d'emploi) titulaires ou ayant le niveau d'une certification de niveau III (5) orientée gestion
- professionnel de la gestion

Prérequis :

Il est conseillé aux candidats d'être titulaire d'une certification de niveau niveau III en gestion

### Objectifs

Le certificat de compétences permettra à personnes des titulaires ou ayant le niveau d'une certification de niveau III (5) orientée gestion, d'acquérir les compétences spécifiques complémentaires permettant de traiter en autonomie les questions économiques auxquelles sont confrontés les professionnels de l'agriculture. Ils seront en mesure d'intervenir en situation d'appui et de conseil afin d'accompagner leurs décisions de gestion et leurs choix économiques.

### Modalités de validation

Analyse de cas, travaux sur dossiers puis épreuve finale à l'issue de la période de formation de chaque unité composant le certificat de compétences

## Compétences

Le certificat de compétence s'adresse aux acteurs des organismes prestataires de services auprès des entreprises et structures agricoles, qu'ils s'agisse de professionnels des organismes consulaires, des organisations professionnelles du secteur agricole, des structures mutualistes ou des organismes de financement. Les titulaires du certificat seront en capacité :

- d'effectuer l'analyse économique d'une structure agricole
- de conseiller des entreprises agricoles en matière de gestion, de contrats et d'efinancement
- d'opérer des actions de formation ciblées sur des thématiques économiques et d'aide à la décision

🌟 Valide le 20-05-2019

**Code : CC12700A**

34 crédits

Certificat de compétence

**Responsabilité nationale :**

EPN16 - Innovation /  
Frédérique EVEN-HORELLOU

**Niveau d'entrée requis :**

Sans niveau spécifique

**Niveau de sortie :** Sans

niveau spécifique

**Mode d'accès à la**

**certification :**

- Contrat de professionnalisation
- Formation continue
- Validation des Acquis de l'Expérience

**NSF :**

**Métiers (ROME) :**

**Contact national :**

Cnam Pays de la Loire

02 41 66 10 66

Jean Christophe BRANGER

[jc.branger@cnam-](mailto:jc.branger@cnam-)

[paysdelaloire.fr](http://paysdelaloire.fr)

# Enseignements

34 ECTS

|   |                                  |
|---|----------------------------------|
| Principes généraux et outils du management d'entreprise   | <a href="#">MSE146</a><br>8 ECTS |
| Mercatique II : Stratégie marketing   | <a href="#">ESC102</a><br>4 ECTS |
| Gestion, droit et fiscalité des entreprises du secteur agricole et du végétal                               | <a href="#">USMG0E</a><br>8 ECTS |
| Environnement professionnel des entreprises du secteur agricole et du végétal, marchés financiers agricoles | <a href="#">USMG0F</a><br>8 ECTS |
| Démarche conseil, démarche entrepreneuriale   | <a href="#">USMG0G</a><br>6 ECTS |